

Plan de sécurité de Quartier (PSQ)

« Tous ensemble pour décrocher la victoire... »

Quartier « Victoire »

Maison de Police d'Ensival



Août 2011

Mises à jour (dates) :

-

-

-

-

Table des matières

1. Profils

1.1 Profil du Quartier.

- 1.1.1 Les caractéristiques socio-économiques et démographiques.
- 1.1.2 Les spécificités du territoire ayant un impact sur la sécurité.
- 1.1.3 La criminalité enregistrée.
- 1.1.4 La circulation.
- 1.1.5 L'ordre public (les événements, les groupements).
- 1.1.6 Les Personnes Clefs du Quartier.

1.2 Profil de l'équipe de quartier.

2. Les priorités externes du Quartier.

2.1 Les nuisances et la criminalité de rue (y compris les problématiques prioritaires du RZP (chiens, environnement, comportements dérangeants, réunions publiques)).

- 2.1.1 Problématique des chiens.
- 2.1.2 Problématique de la malpropreté.
- 2.1.3 Problématique des comportements dérangeants.
 - 2.1.3.1 Problématique des débits de boissons
 - 2.1.3.2 Problèmes rencontrés à la gare de Verviers
- 2.1.4 Les vols dans véhicules.

2.2 La sécurité routière (dont les accidents de roulage avec lésions corporelles, la fluidité et les infractions prioritaires (stationnements gênants/dangereux, ceintures, alcool/stupéfiants, assurances/ contrôle techniques, excès de vitesse)).

- 2.2.1 Les accidents.
- 2.2.2 La fluidité.
- 2.2.3 Les infractions prioritaires.
 - 2.2.3.1 La vitesse
 - 2.2.3.2 Les stationnements gênants et/ou dangereux
 - 2.2.3.3 Les cyclomoteurs
 - 2.2.3.4 La ceinture et les dispositifs de retenue pour enfants
 - 2.2.3.5 La conduite sous l'influence d'alcool et/ou de produits stupéfiants

2.2.3.6 Le défaut d'assurance et/ou de contrôle technique

- 2.3 La délinquance juvénile (envisagée sous l'angle de la violence perpétrée à l'égard des membres de la communauté éducative ainsi que la délinquance ayant un impact au sein de l'école) et le partenariat avec les écoles..
- 2.4 Les stupéfiants.
- 2.5 Le terrorisme (+ extrémisme, radicalisme).
- 2.6 La traite et le trafic des êtres humains (y compris le trafic de migrants, les marchands de sommeil, les mariages blancs).
- 2.7 Les délits patrimoniaux commis par des groupes d'auteurs itinérants.
- 2.8 La violence intra-familiale/intra-conjugale.
- 2.9 Les vols dans commerces.
- 2.10 Domiciles, radiations et qualité de l'habitat.
- 2.11 Les vols avec violences/menaces.

3. Les priorités internes de l'équipe de Quartier.

- 3.1 « Du policier de quartier d'hier à l'équipe de quartier de demain ».
- 3.2 L'implication capable.

4. Annexes.

- 4.1 Données socio-économiques et démographiques du Quartier.
- 4.2 Evolution de la criminalité enregistrée au sein du Quartier/Secteur pour les principaux phénomènes.
- 4.3 Relevé des accidents de roulage avec lésions corporelles sur le Quartier Victoire.
- 4.4 Relevé des personnes clefs du Quartier (personnes ressources, partenaires, victimes, auteurs, targets Terro...).
- 4.5 Personnes de contact (gérant-propriétaire) des commerces du quartier « Victoire ».

1. Profils

1.1 Profil du Quartier

1.1.1 Les caractéristiques socio-économiques et démographiques

Le quartier Victoire est situé sur la commune de Verviers. Il comprend 18 rues, ces dernières sont reprises sur le plan ci-dessous. Dans le bas du quartier se trouve le boulevard de Gérardchamps, et ses rues avoisinantes, caractérisé par ses nombreuses grandes surfaces. A l'arrière de celles-ci se trouvent des immeubles mixtes à l'arrière occupés souvent en partie par les propriétaires. En remontant par la rue d'Ensival du rond-point Kermadec, se trouve la Place de la Victoire dont le point d'attraction majeur est la gare de Verviers. A proximité de ce lieu, se trouvent divers établissements Horeca. Enfin, le dessus du quartier plus résidentiel, allant de la rue de Bruxelles jusqu'à la Place Général Jacques, comprend davantage d'habitations de type maison de maître et d'immeubles à appartements multiples occupés par des locataires.

Le tissu urbain, assez dense, regroupe 2639 habitants, soit 3,4% de la zone.

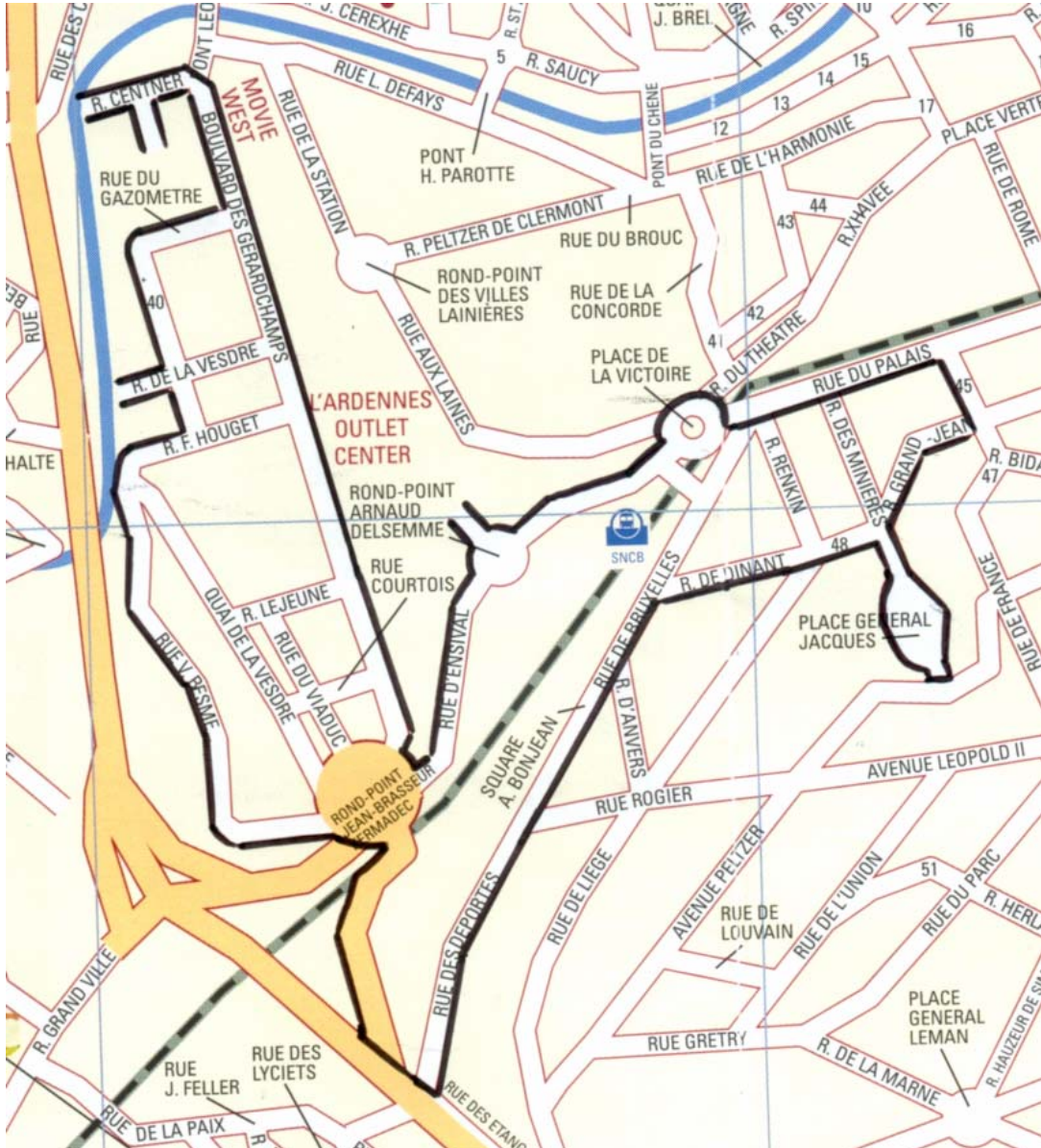
Le parc immobilier du quartier est vieillissant, plus de 75% des habitations ont en effet été construites avant 1946. L'image du quartier et la perception qu'en a la population n'est d'ailleurs pas très positive, 25.3 % de la population du quartier estime que la qualité globale de l'environnement est peu agréable et 35.5 % des habitants estiment que le quartier n'est pas tranquille.

Le quartier Victoire est un quartier où les habitants sont en moyenne moins nantis que ceux de l'ensemble de la zone, leur revenu moyen se situant assez nettement en dessous de la moyenne zonale. Le taux de chômage y est également un peu plus élevé que celui enregistré au niveau de la zone. Mais victoire est aussi un quartier « jeune » par rapport à la zone, on y dénombre en effet proportionnellement moins de personnes âgées de plus de 65 ans et davantage de jeunes entre 18 et 24 ans ainsi que d'adultes âgés de 25 à 54 ans. Enfin, c'est également un quartier diversifié avec une population assez cosmopolite.

Composé des trois anciens micro quartiers Minières, Carrières et Gérardchamps, le quartier « Victoire » n'est pas un quartier à forte identité dans lequel les habitants se reconnaissent. Ceux-ci étant majoritairement composés de locataires, la population du quartier « Victoire » a tendance à se renouveler assez fréquemment ce qui ne facilite pas l'émergence d'un sentiment d'appartenance au quartier.

Les données socio-économiques et démographiques du quartier « victoire » sont reprises à l'annexe 4.1 du présent plan de sécurité de quartier.

Plan du Quartier :



1.1.2 Les spécificités du territoire ayant un impact sur la sécurité

1) La gare de Verviers

La gare de Verviers est un lieu fortement fréquenté par les étudiants et les personnes qui partent travailler (en train et en bus), principalement en matinée et en fin de journée.

La gare est aussi un lieu où des personnes désœuvrées se rassemblent et occasionnent par leur présence et leurs comportements des nuisances. On y trouve aussi de nombreuses infractions environnementales tel que jet de mégots, consommation d'alcool, chien non tenu en laisse ou non porteur de la muselière,

La majorité des vols avec violences du secteur commis en dehors des magasins ont lieu aux alentours (rue d'Ensival - Pl. de la Victoire) ou dans la gare. La gare est équipée de nombreuses caméras de surveillance qui nous ont déjà permis d'élucider plusieurs faits.



2) Les deux cafés de la place de la Victoire

Ces deux cafés se nomment actuellement « L'actu club » et le « petit bonheur ». Ils sont entourés par un magasin de nuit et un marchand de pitas. Ces deux cafés sont principalement fréquentés la nuit et les soirées. La police est attentive aux différents problèmes qui entourent ces établissements.

3) L'amusement park

Il s'agit d'une salle de jeux qui a été inaugurée le 16.09.2010. Actuellement, nous ne rencontrons aucun problème avec cet établissement. Avant son déménagement, il était implanté place St Paul où sa visibilité était plutôt réduite. Il y a toutefois lieu de rester attentif à cet endroit compte-tenu de l'argent qui transite par cette salle de jeu.



Heures d'ouverture: - Lundi au samedi: 10h - 3h.
- Dimanche: 14h - 3h.

4) Le parc à container



Le parc à container de Verviers se situe Quai de la Vesdre. Durant les samedis et généralement lorsque la météo est favorable, le taux de fréquentation est assez important et il peut générer quelques problèmes de circulation dans la rue.

Le parc à container est également victime de nombreux vols de petite ampleur (vieille batteries, métaux,...) et à fortiori de dégradations.

5) Le hall sportif de Gérardchamps

Ce hall, appelé souvent la bulle de Gérardchamps, est occupé principalement en soirée par des clubs de mini-foot ou des clubs de Hand-ball.

Ce lieu est également le théâtre d'événements divers (gala de boxe, tournois sportif, ...).

Un concierge occupe les lieux.





6) La salle TELLER (club de danse)

La salle TELLER se trouve Quai de la Vesdre. On y donne des cours de danse. Quelques fois par an, les gérants organisent une fête interne au club et louent occasionnellement la salle pour des banquets. Ces manifestations rassemblent souvent énormément de participants.

Des problèmes de stationnement sont parfois rencontrés mais hormis cela, la police n'est jamais sollicitée pour des problèmes de bagarre ou de tapage.

7) Camp de gens du voyage

Ce camp est installé au pied de la rue Victor Besme. Il est occupé par une seule et même famille. Le site comprend une dizaine de caravanes ainsi que trois chalets. Bien qu'ayant un style de vie alternatif, cette famille se montre généralement respectueuse de son milieu de vie.



8) Mosquée Errahma

Cette mosquée se trouve rue du Peignage n°30 à 4800 Verviers. Des cours d'Islam y sont parfois donnés dans une classe située à l'arrière du bâtiment.

Sa particularité est d'avoir quelques petits appartements à l'arrière et au premier étage. Des demandes de domicile nous parviennent parfois. Ces logements sont souvent occupés par des personnes âgées qui fréquentent la mosquée.

9) Armurerie KERN

Celle-ci se trouve au bout de la rue Victor Besme. Il va sans dire que vu la marchandise de ce magasin, tout agissement suspect autour de celui-ci est à prendre très au sérieux. Au dessus de l'armurerie se trouvent deux appartements occupés par la famille des gérants du magasin. Il faut savoir que sur les deux dernières années, il y a eu deux vols (d'armes à feu) dans ce magasin.



10) Boulevard des Gérardchamps

Le Boulevard des Gérardchamps se compose de quatre bandes de circulation divisées par une berme centrale. Il est à deux sens de circulation. Dans le sens vers Hodimont, on n'y trouve l'entrée du cinéma « cinépointcom » et dans le sens vers Ensival, pas moins d'une vingtaine de magasins de type grande surface (Colruyt, Gamma, Delhaize, C&A, Vandenborre,...). Ces magasins sont victimes de vol à l'étalage souvent perpétrés par des habitués (42 faits de vol à l'étalage constatés lors de l'année 2009).

Nous sommes également amenés à constater régulièrement des dépôts clandestins sur les parkings de ces grandes surfaces, principalement du côté du magasin Gamma et à l'arrière de celui-ci au niveau du quai de la Vesdre.

Chaque responsable des magasins doit entretenir une partie définie du parking. Il n'y a pas d'association de commerçants.

La vitesse maximale autorisée (50 Km/h) sur le Boulevard des Gérardchamps n'est pas toujours respectée.

11) Service d'aide à l'enfance (Maison d'enfants)

Il s'agit d'une maison mise à disposition pour le placement et l'hébergement d'enfants en difficulté. Ces enfants y sont soit placés par le SAJ, soit par le SPJ. Cette maison comporte 19 lits. Sept personnes travaillent dans cet établissement. Les services de police sont parfois amenés à y intervenir pour y constater des faits de fugue.

Adresse: Rue de Bruxelles n°3, 4800 Verviers

Tél: 087/22.38.22



12) Café « La Ménara »

Cet établissement est situé entre le Boulevard des Gérardchamps et le parking du magasin photo hall. Son entrée est du côté du parking. Cet établissement a la particularité qu'on peut y consommer la chicha. Il a ouvert ses portes au public fin 2010.

Actuellement, l'établissement n'a pas encore généré beaucoup de problèmes mais reste un point d'attention.

1.1.3 La criminalité enregistrée

Sur le plan de la criminalité enregistrée, plusieurs phénomènes sont analysés dont les vols, les atteintes à l'intégrité physique et morale, les dégradations volontaires, les infractions en matière de stupéfiants et les infractions contre l'environnement. Le tableau de la criminalité enregistrée se trouve à l'annexe 4.2 du présent plan de sécurité de quartier.

Le quartier « Victoire » se dégage principalement dans quatre domaines qui sont les suivants:

- **Les vols dans commerces** (90 faits constatés en 2009, soit 11,2 % des faits de la ZP);
- **Les vols avec violences ou menaces** (35 faits constatés en 2009, soit 12,5 % des faits de la ZP);
- **Les vols dans véhicules** (45 faits constatés en 2009, soit 8,9 % des faits de la ZP);

- **Les infractions en matière de stupéfiants** (40 faits constatés en 2009, soit 12 % des faits de la ZP);

En matière d'environnement (10 faits constatés en 2009, soit 3 % des faits de la ZP), le nombre d'infractions relevées n'est pas très élevé mais les chiffres, dans ce domaine (tout comme celui des stupéfiants), ne résultent que de l'activité policière. Le quartier « Victoire » fait souvent l'objet de dépôts clandestins, notamment au niveau du quai de la Vesdre, mais il est difficile de surprendre et d'identifier les auteurs en flagrant délit. Un effort doit néanmoins être fait dans ce domaine.

Une analyse plus détaillée de ces domaines est reprise dans la partie « 2 ».

1.1.4 La circulation

L'analyse est effectuée au point 2.2.

1.1.5 L'ordre public (les événements, les groupements)

Les différents événements du quartier « Victoire » sont ponctuels et n'amènent généralement pas de problème en matière de sécurité. La police y a surtout un rôle de facilitateur et un rôle au niveau de la circulation (stationnement et fluidité).

Voici les principaux événements qui s'organisent sur le quartier « Victoire » :

Février (pendant 3 jours)	Salon du Vin à l'Espace Minière
Septembre	Course cycliste Christophe Brandt, Boulevard de Gérardchamps (départ - Arrivée).
Novembre	Gala de Boxe au hall de Gérardchamps
Décembre	Marché de Noël Minières Place Général Jacques

En matière d'ordre public, la gare de Verviers (avec la place de la victoire) est un lieu de rassemblement habituel pour les cortèges de personnes dans le cadre de manifestations diverses. Une attention policière est demandée à ces occasions.

1.1.6 Les Personnes clefs du Quartier

Cette rubrique reprend la liste des auteurs / suspects, des plaignants / victimes, des amplificateurs de rumeurs et des personnes ressources / partenaires qui sont domiciliées ou qui travaillent sur le quartier « Victoire ».

Toutes ces informations sont reprises en annexe 4.4 du présent.

1.2 Profil de l'équipe de Quartier

<u>Chef d'équipe</u> :	Inspecteur Principal François DELHASSE (Réfèrent roulage pour la MP Ensival).
<u>Chef d'équipe suppléant</u> :	Inspecteur GRAZIANO Ivano (Réfèrent stupéfiant uniformisé).
<u>Autres membres</u> :	Inspecteur PONENTE Stéphanie (réfèrent rues). Inspecteur POLIS Julian (réfèrent rues). Inspecteur MIOT Michel (réfèrent rues). Inspecteur SCIBETTA José. Inspecteur FANARA Giuseppe. Inspecteur FABRY Géraldine. Inspecteur WAUCOMONT Pierre.

Soit une équipe composée de neuf policiers dont deux membres de la gent féminine.

L'équipe de quartier présente une moyenne d'âge de 31 ans et une moyenne de 5.5 ans d'ancienneté.

Rôles des membres de l'équipe de quartier:

Rôle du chef d'équipe:

- Coordonner au mieux la charge de travail au sein de son équipe;
- Contrôler le respect des délais de rédaction et de transmission des dossiers;
- Coacher les membres de son équipe afin de tendre vers un travail en équipe et de qualité;
- Gérer les conflits,...

A terme le chef d'équipe doit se positionner comme étant la personne de référence pour le quartier et pour son équipe. Il doit dès lors avoir une bonne connaissance des personnes qui résident sur le quartier ainsi que des problèmes liés à la sécurité afin de pouvoir dégager des solutions pour les minimiser ou les éliminer.

Rôle du suppléant:

- Fonctionner au même titre que les autres membres de son équipe et remplacer le chef d'équipe en cas d'absence de ce dernier.

Rôle des membres « référents de rues » :

- Avoir une excellente connaissance des personnes qui résident sur le micro-quartier ainsi que des personnes liées à la sécurité de ce secteur.
- Se charger des pièces personnalisables du micro-quartier ainsi que de quelques pièces non personnalisables.
- Rendre compte au chef de service et tenter de dégager des solutions pour résoudre les problèmes liés au micro-quartier.

Rôle des autres membres :

- Avoir une bonne connaissance des personnes qui résident sur le quartier ainsi que des problèmes liés à la sécurité de ce secteur.
- Se charger des pièces non personnalisables du quartier et apporter une aide en cas de besoin aux référents rues.
- Assumer la suppléance d'un membre référent de rues en cas d'absence de longue durée de l'un de ceux-ci pour congé ou maladie.
- Rendre compte à son chef de service et tenter de dégager des solutions pour résoudre les problèmes liés au quartier.

Photo de l'équipe de quartier VICTOIRE :



Légende :

1^{ère} ligne du haut (de gauche à droite) : INP Ivano GRAZIANO – INP Pierre WAUCOMONT – INP Géraldine FABRY ;

2^{ème} ligne (de gauche à droite) : INP José SCIBETTA – INPP François DELHASSE – INP Michel MIOT ;

3^{ème} ligne (de gauche à droite) : INP Stéphanie PONENTE – INP Julian POLIS – INP Giuseppe FANARA.

2. Les priorités externes du Quartier

2.1 Les nuisances et la criminalité de rue (y compris les problématiques prioritaires du Règlement Zonal de Police (chiens, environnement, comportements dérangeants, réunions publiques))

2.1.1. Problématique des CHIENS.

Description :

Les principaux problèmes rencontrés en la matière sont les chiens non tenus en laisse par leur maître et qui sont dès lors susceptibles d'être un danger pour les riverains. La police met également une priorité sur les chiens appartenant à une catégorie à risque (cfr Règlement Zonal de Police) pour lesquels les maîtres n'utilisent pas de muselière. Enfin au niveau propreté et environnement, les policiers sont également attentifs aux maîtres ne ramassant pas les déjections canines laissés par leur animal sur la voie publique.

Endroits Problématiques du quartier :

- Place Général Jacques (espace vert).
- Place de la Victoire et devant la gare de Verviers.
- Place de l'Yser à hauteur du petit parc.

Contribution aux actions/plan d'actions :

- Afin d'identifier les auteurs et assurer une prévention en la matière, poursuivre les patrouilles pédestres en uniforme ou en civil et réaliser, le cas échéant, des enquêtes de voisinage.
- Attirer l'attention et donner des conseils aux maîtres lors d'un nouveau domicile.

- Verbaliser systématiquement les infractions y liées.

2.1.2. Problématique de la MALPROPRETE.

Description :

Sur le quartier « Victoire » et plus particulièrement dans les environs du Boulevard des Gérardchamps, l'état de propreté est assez déplorable. On y retrouve des dépôts clandestins à plusieurs endroits. Plusieurs trottoirs ont également besoin d'être mieux entretenus.

Endroits Problématiques du quartier :

- Carrefour de la rue des Minères - rue de Namur.
- Boulevard des Gérardchamps sur le parking de Gamma, Colruyt et devant le magasin Photo Hall.
- Rue Robert Centner.
- Quai de la Vesdre (à l'arrière des magasins du boulevard des Gérardchamps) et ses berges (dépôts en quantité!).
- Devant la gare de Verviers (mégots de cigarette, canettes abandonnées,...).

Contribution aux actions/plan d'actions :_

- Pour le Quai de la Vesdre, travailler en collaboration avec le service des travaux de la ville de Verviers pour envisager des aménagements et limiter ainsi les passages de véhicules qui facilitent les dépôts massifs tels que ceux rencontrés à cet endroit.
- Afin d'identifier les auteurs et assurer une prévention en la matière, poursuivre les patrouilles pédestres en uniforme ou en civil et réaliser, le cas échéant, des enquêtes de voisinages, utiliser la vidéosurveillance aux endroits possibles.
- Collaborer avec les agents communaux pour la recherche d'éléments d'identification lors des patrouilles mixtes et la remise en l'état des sites souillés.
- Verbaliser systématiquement les infractions y liées (tolérance « 0 »).
- Réaliser des toutes boîtes à l'attention des riverains du quartier pour les sensibiliser et les impliquer dans cette problématique. Annexer à ce document un folder du parc à containers reprenant le fonctionnement de ce parc et les horaires d'ouverture.

2.1.3. Problématique des comportements dérangeants.

2.1.3.1. Problématique des débits de boissons.

Description :

Deux établissements sis place de la victoire (les cafés « L'Actu Club » et « Le petit bonheur ») posent des problèmes en matière de sécurité et de tranquillité publique. En effet, ces établissements souvent fréquentés par une clientèle problématique et bien connue des services de police, semblent réfractaires au respect des heures de fermeture. D'autres infractions liées aux tapages, aux bagarres ainsi qu'en matière de lois sociales y sont également souvent constatées.

Bien que n'ayant pas encore rencontré de gros problèmes, le café « La ménara » sis rue Robert Centner mérite une attention de part le fait qu'il s'agit d'un bar à chichas.

Contribution aux actions/plan d'actions :

- Assurer un suivi et une mise en garde du tenancier de ces établissements.
- Collaborer avec l'autorité administrative et solliciter le cas échéant des sanctions en cas de non-respect du RZP.
- Procéder à des contrôles de ces établissements, notamment par les équipages TRIO et par les membres de l'équipe de quartier.
- Verbaliser systématiquement les infractions y liées.

2.1.3.2. Problèmes rencontrés à la gare de Verviers.

Description:

La gare de Verviers est la quatrième gare du district (après Liège, Namur et Ottignies Louvain-La-Neuve) où la SNCB enregistre le plus grand nombre de faits.

Dans la gare de Verviers transite +/- 5000 personnes par jour et ce chiffre est en augmentation d'année en année. Entre 4h30 et 8h30, la majorité des personnes qui fréquentent la gare sont des personnes qui travaillent ou un public étudiant.

La salle des pas perdus est ouverte de 4h30 à 21h30. Le hall menant aux quais est ouvert 24h/24 (avec accès par la rue d'Ensival). Le dernier train passe à 1h30 et le premier passe à 4h17. La gare de Verviers et son parking sont couverts par 24 caméras fixes de surveillance. Les images de ces caméras sont conservées par le SOC (Security Opération Center, 0800/30230, 02/5252525). Les services de police peuvent solliciter ce service pour des demandes d'image suite à des faits commis.

Les problèmes les plus souvent rencontrés sont les rassemblements de personnes marginalisées sur le devant de la gare où sur les bancs du hall qui

donne accès aux quais (problèmes de consommation d'alcool, parfois de drogues douces, de bagarres, de mendicité) générant un sentiment d'insécurité. La gare et ses abords sont notamment confrontés à un nombre de vols avec violence non négligeable (rue d'Ensival - Place de la Victoire).

La gare est également un lieu où se retrouvent régulièrement des toxicomanes de tout ordre qui traînent sans intérêt particulier et consomment de l'alcool ou des stupéfiants sur place. Certains prennent parfois le train pour Liège ou Maastricht (afin de s'approvisionner en produits stupéfiants). Il s'agit d'un lieu propice au street deal.

Enfin, la gare est également un endroit où on constate de nombreuses infractions en matière de règlement zonal de police tel que des jets de mégots, une consommation d'alcool sur la voir publique, des chiens non tenus en laisse ou non porteur de muselière.

Contribution aux actions/plan d'actions :

-Organiser des patrouilles pédestres dans et aux abords de la gare et privilégier les contacts directs avec le Chef de zone (Mr Mayen) pour se tenir informé régulièrement des problèmes rencontrés

-Travailler en collaboration avec les membres du groupe SCNB et plus particulièrement avec les services de B-Security ainsi qu'avec la SPC pour assurer une présence visible dans la gare et ses alentours.

-Prendre contact avec des partenaires sociaux et envisager avec eux un encadrement ou une prise en charge des personnes désœuvrées qui traînent quotidiennement à la gare et qui créent un sentiment d'insécurité.

2.1.5 Les vols dans véhicules.

Description

Sur cinq ans, le quartier a vu se commettre 231 faits de vols dans véhicules, soit une moyenne de 46 faits par an.

Il n'y a pas d'endroit spécifique ni de jour particulier. Ces faits se commettent autant en semaine que le week-end.

Au niveau du créneau horaire, il reste large, mais on constate quand même que les vols se commettent principalement en soirée ou la nuit. Les parkings des magasins grandes surfaces ainsi que celui de la gare de Verviers ne sont pas visés.

Signalons qu'après des extrêmes positifs en 2006 (69 faits) et 2007 (68 faits), les vols dans véhicules ont baissé de plus de la moitié depuis 2008 (29 faits) et 2009 (31 faits). Le nombre de faits semble se stabiliser.

Contribution aux actions/plan d'actions

- Sensibiliser les utilisateurs des véhicules qui laissent des objets de valeur visibles depuis l'extérieur par le placement d'un autocollant jaune sur le pare-brise les informant des risques que cela comporte de les laisser à vue.
- Accorder une attention particulière lors des patrouilles véhiculées et pédestres au niveau des parking.
- Systématiser les enquêtes de voisinage et utiliser les caméras de surveillance si possible en vue d'améliorer les constats.

2.2 La sécurité routière (les accidents de roulage avec lésions corporelles et les infractions prioritaires (stationnements gênants/dangereux, ceintures, alcool/ stupéfiants, assurances/ contrôle techniques, cyclos, excès de vitesse)

2.2.1 Les accidents

Description

Le quartier ne présente pas de problématique particulière au niveau des accidents de roulage avec lésions corporelles. Dans la majorité des accidents constatés sur le quartier Victoire, la vitesse n'est que très rarement la cause de l'accident. On retrouve le plus souvent un refus de priorité, une perte de contrôle ou encore, une manœuvre qui est à l'origine des accidents.

Depuis 2005, il n'y a eu que trois accidents impliquant un blessé grave. Ces trois accidents se sont déroulés sur le Boulevard des Gérardchamps et ont impliqué à chaque fois un seul blessé grave. (Causes détectées: deux fois « perte de contrôle » et une fois « refus de priorité »).

Les quatre endroits les plus accidentogènes sont :

- Le Boulevard des Gérardchamps avec 27 accidents. Les causes de ces accidents sont :

- o 9 Manœuvres inadéquates;
- o 9 pertes de contrôle;
- o 9 Refus de priorité;

- La rue d'Ensival avec 18 accidents. Les causes de ces accidents sont :

- o 7 Manœuvres inadéquates;
- o 7 Pertes de contrôle;
- o 4 Refus de priorité;

- La place de la Victoire avec 7 accidents. Les causes de ces accidents sont :

- o 1 Manœuvre inadéquate
- o 1 Perte de contrôle;
- o 4 Refus de priorité;
- o 1 cause inconnue;

- Le rond-point Kermadec avec 6 accidents. Les causes de ces accidents sont :

- o 1 Perte de contrôle;
- o 4 Refus de priorité;
- o 1 vitesse excessive;

Nous pouvons établir qu'il n'y a pas réellement de rues à problèmes importants en la matière sur le quartier. Logiquement, les quatre endroits les plus accidentogènes sont ceux les plus fréquentés mais la proportion d'accidents reste toutefois raisonnable.

Contribution aux actions/plan d'actions..

- Etre attentif à la problématique des accidents avec lésions corporelles et pouvoir déceler rapidement des problématiques nouvelles.

- Poursuivre les actions en roulage (ceinture, vitesse, alcool) afin d'être présent sur le terrain et augmenter le sentiment pour les citoyens d'être contrôlé.

- Déceler les lacunes au niveau des aménagements de voirie (éclairage public défectueux, nid de poule dans la chaussée, panneau de signalisation arraché,...) qui peuvent augmenter le risque d'accident de la route et les signaler aux services communaux compétents pour y remédier.

2.2.2 La fluidité

Description

Aux heures de pointes, entre 17h00 et 18h30, la circulation des rues qui débouchent sur le rond-point kermadec et sur le rond point de la place de la Victoire est souvent assez dense et occasionne quelques files de voitures. Ce problème de fluidité reste toutefois limité dans le temps et ne perdure généralement pas très longtemps.

Contribution aux actions/plan d'actions..

Etre attentif au phénomène mais pas d'action spécifique à l'heure actuelle vu le faible encombrement dans le temps.

2.2.3 Les infractions prioritaires

2.2.3.1 La vitesse

Description

Seul le Boulevard des Gérardchamps est problématique. En effet, il s'agit d'une voie qui se compose de quatre bandes de circulation divisées par une berme centrale. Il est à deux sens de circulation. Principalement en dehors des heures de pointe et dans les deux sens de circulation, la vitesse maximale autorisée de 50 kilomètres par heure est peu respectée.

Contribution aux actions/plan d'actions..

Continuer à effectuer des contrôles radar avec interception, notamment Boulevard des Gérardchamps. Etre attentif aux accidents dus à la vitesse et aux demandes des citoyens afin d'orienter le radar préventif / répressif là où il serait nécessaire. Effectuer des contrôles routiers même sans la présence du radar.

2.2.3.2 Le stationnement gênant et/ou dangereux

Description

Le quartier étant presque exclusivement en milieu urbain, le stationnement y est d'office omniprésent.

Le quartier présente plusieurs grands parkings (côté Gérardchamps pour les commerces et côté rue d'Ensival pour la gare).

Certaines rues rencontrent également des problèmes de stationnement :

-. Rue de Namur: Le stationnement alternatif est peu respecté et chaque quinzaine, il est nécessaire de verbaliser à nouveau.

-. Rue Robert Centner: Le début de la rue est réglementé par une interdiction de stationnement du lundi au vendredi de 9h à 18h. Cette interdiction est rarement respectée.

- Rue Victor Besme: Au bout de la rue des Clarisses se trouve la frierie des Clarisses. La forte fréquentation de celle-ci génère la présence de véhicules stationnés en infraction faute d'espace de parking à proximité.

- Rue d'Ensival: L'emplacement des bus est souvent occupé par des clients qui se rendent au « night shop », à la librairie, à la frierie ou qui attendent un navetteur ayant emprunté le train ou le bus.

- Carrefour rue de Namur - rue Grandjean - rue des Minères: Stationnements sauvages dans le carrefour par des clients qui se rendent dans les petits commerces.

Contribution aux actions/plan d'actions..

- Continuer de verbaliser le stationnement gênant et/ou dangereux, notamment:

- Rue de Namur (stationnement alternatif);
- Rue Robert Centner;
- Rue Victor Besme;
- Rue d'Ensival;
- Carrefour rue de Namur - rue Grandjean - rue des Minières.

-Faire usage des autocollants jaunes permettant notamment de montrer aux usagers l'activité policière.

-Lors des patrouilles pédestres, rappeler les règles à respecter aux usagers qui s'apprêtent à se stationner.

2.2.3.3 Les cyclomoteurs

Description

Les cyclomoteurs sont présents sur le quartier mais pas autant que sur ceux où se trouvent des écoles secondaires. Certains navetteurs se rendent à la gare de Verviers en cyclomoteur qu'ils stationnent à l'endroit spécialement prévu à cet effet au niveau du parking situé à l'arrière (rue d'Ensival).

Lors des opérations de roulage, les policiers sont particulièrement attentifs aux cyclomoteurs trafiqués, au permis de conduire nécessaire en fonction de la cylindrée contrôlée ainsi qu'au port du casque.

Contribution aux actions/plan d'actions..

- Organiser des contrôles spécifiques axés sur les cyclomoteurs en partenariat avec les motards de GAO.

- Profiter de certains services ordinaires pour réaliser des contrôles spontanés de cyclomoteurs.

2.2.3.4 Le défaut de ceintures et/ou de dispositifs de retenue pour enfants

Description

Malgré le fait que nous constatons que de plus en plus de personnes bouclent leur ceinture notamment suite à nos actions de contrôle, il reste encore un pourcentage important d'irréductibles qui roulent sans la porter.

Contribution aux actions/plan d'actions..

- Verbaliser systématiquement les infractions constatées (également lors de Services d'Intervention et de Prévention et pas uniquement lors de contrôles de roulage planifiés) et adresser un rappel spécifique aux parents lors d'infraction avec des enfants.
- Sensibiliser les membres de l'équipe à la valeur d'exemple aussi bien dans les véhicules de service que dans les véhicules personnels.

2.2.3.5 La conduite sous influence d'alcool et/ou de produits stupéfiants

Description

L'alcool et la drogue au volant sont deux phénomènes qui sont présents sur tout le territoire de la zone, plus particulièrement en soirée et pendant la nuit, notamment aux heures de fermeture des cafés.

Il n'y a pas de spécificité propre au quartier.

Contribution aux actions/plan d'actions..

- Organiser un contrôle roulage alcool/stupéfiants par mois en soirée ou en nuit sur le secteur de la maison de Police d'Ensival.
- Participer aux contrôles FIPA organisés par la zone.
- Faire souffler tous les conducteurs impliqués dans un accident de roulage.
- Accroître les actions en la matière durant la campagne de fin d'année.

2.2.3.6 Le défaut d'assurance et/ou de contrôles techniques

Description

Le défaut d'assurance est un phénomène présent sur tout le territoire de la zone et qui augmente d'année en année. Il n'y a pas de spécificité propre au quartier victoire.

Contribution aux actions/plan d'actions..

- Continuer à vérifier ces documents lors des contrôles organisés ou à l'occasion d'apostilles roulage (hors Services d'Intervention et de Prévention).
- Contrôler spontanément les véhicules présumés en défaut d'assurance et de contrôle technique (hors Services d'Intervention et de Prévention).

2.3 La délinquance juvénile(envisagée sous l'angle de la violence perpétrée à l'égard des membres de la communauté éducative ainsi que la délinquance ayant un impact au sein de l'école) et le partenariat avec les écoles.

Description /Contribution aux actions/plans d'action

Etant donné qu'il n'y a pas d'école sur le quartier « Victoire », celui-ci n'est pas directement concerné par cette problématique.

2.4 Les stupéfiants

2.5. Le terrorisme (+ extrémisme, radicalisme)

2.6. La traite et le trafic des êtres humains (y compris le trafic de migrants, les marchands de sommeil, les mariages blancs)

2.7 Les délits patrimoniaux commis par des groupes d'auteurs itinérants

Description

Le descriptif et les actions à mener seront au besoin précisés sur la base des travaux et recommandations, applicables à la zone ou au quartier, qui

émaneront du groupe de travail « groupes d'auteurs itinérants » piloté par la Police Judiciaire Fédérale.

2.8 La violence intra-familiale/intra-conjugale

Description

Le quartier « Victoire » ne se distingue pas particulièrement dans cette problématique qui nécessite cependant par nature une attention particulière lors du traitement d'un cas.

Soulignons tout de même l'augmentation du nombre des faits constatés entre 2009 (32) et 2010 (42) qui est en légère augmentation.

Contribution aux actions/plans d'actions

- Être attentif à la problématique lors du travail quotidien et en sphère familiale et se conformer aux directives du Procureur du Roi.
- Assurer une reprise de contact et un suivi avec les parties impliquées dans des cas problématiques et/ou qui présentent un caractère répétitif.

2.9 Les vols dans commerces

Description

Comme déjà évoqué, le quartier « Victoire » comprend de nombreux commerces de moyenne à grande envergure de type colruyt, delhaize, gamma,... (une vingtaine de commerces).

Ces magasins sont souvent victimes de vol à l'étalage souvent perpétrés par des habitués (42 faits de vol à l'étalage constatés lors de l'année 2009).

Contribution aux actions/plan d'actions

- Accentuer les passages des équipes durant les heures d'ouverture de ces magasins.
- Verbaliser systématiquement les auteurs de ces vols.
- Tenter d'impliquer des partenaires tel que les stewards urbains ou les gardiens de la paix dans le surveillances de ces grandes surfaces en leur demandant quelques passages préventifs sur le site.

2.10 Domiciles, radiations et qualité de l'habitat

Description

Le quartier Victoire est un quartier paupérisé habité pour partie par une population fragilisée. Beaucoup d'immeubles sont mal entretenus et des bâtiments de valeur sont divisés en de nombreux appartements par le seul souci du profit.

Un autre problème est le roulement assez rapide des habitants du quartier qui changent souvent de domicile. Il arrive également que des habitants souhaitant déménager ne réalisent pas les démarches administratives prévues à cet effet entraînant, par la suite pour la police, un nombre non négligeable de propositions de radiation et la rédaction de procès verbaux pour le non changement d'adresse.

Enfin, certaines fraudes en matière d'allocations sociales sont parfois constatées.

Contribution aux actions/plan d'actions

- Continuer d'appliquer la note sur les domiciles avec rigueur et humanité. Lorsqu'un immeuble et/ou un propriétaire se distingue négativement, adapter le travail policier et le suivi administratif des habitants de l'immeuble.
- Pour les cas problématiques (urgence liée au cas du demandeur, difficultés à trouver le demandeur, soupçons de fraude de la part du demandeur,...) favoriser une gestion d'équipe sous la houlette du chef d'équipe et veiller au respect strict des délais. Pour les autres cas, continuer la rigueur mise en place en matière de délais tout en faisant confiance à la gestion individuelle des membres de l'équipe.
- Continuer de faire les démarches auprès de la commune de Verviers pour solliciter la radiation lorsque les cas sont avérés via des demandes complètes et bien motivées.
- En étroite collaboration avec les services de la commune de Verviers, collaborer pleinement à la mise en oeuvre dynamique d'une politique du logement visant à la mise en conformité des logements et par là à un meilleur bien-être des habitants. Poursuivre la dénonciation des immeubles à contrôler par la commission sanitaire.
- Continuer à assurer le suivi des immeubles frappés d'inhabitabilité en collaboration avec les administrations et le cas échéant, verbaliser les propriétaires et/ou les locataires qui ne respectent pas les règles leur imposées.

- Veiller à informer le Parquet et l'Auditorat du travail pour les infractions/fraudes constatées en matière de lois sociales.

2.11. Les vols avec violences / menaces.

Description

Sur cinq ans, le quartier a vu se commettre 166 faits de vol avec violences / menaces, soit une moyenne de 33 faits par an. Ils sont néanmoins en baisse par rapport à 2005 et semblent se stabiliser.

En 2010, on compte 30 faits et pour les premiers mois de 2011, 8 faits sont à dénombrer.

Analyse du phénomène pour l'année 2009:

Sur 29 vols avec violences/menaces constatés, 6 de ceux-ci ont été constatés dans des magasins du boulevard des Gérardchamps (en partie liés à des vols à l'étalage). Sur les 23 autres faits, 18 ont été commis autour de la gare de Verviers (Place de la Victoire, rue d'Ensival) ou à l'intérieur de celle-ci.

Signalons que 15 vols avec violence sur 29 ont été élucidés. **14 auteurs sur 15 sont des personnes qui habitent la zone.** Le quinzième étant un riverain Spadois.

70 % des faits sont commis entre le vendredi et le lundi compris. Au niveau du créneau horaire, pour les vols avec violences / menaces (hors magasin), il se situe entre 17h00 et 23h30.

Contribution aux actions/plan d'actions :

- Organiser des patrouilles pédestres en uniforme ou en civil aux heures et endroits repris ci-dessus.
- Augmenter les passages des équipes TRIO.
- Accentuer les contrôles de personne dans ces lieux.
- Poursuivre la collaboration avec les services de la SNCB qui nous fournissent les images des caméras de surveillance qui nous aide à l'élucidation des faits.
- Travailler en partenariat avec l'équipe d'enquête de la maison de police.

3. Les priorités internes de l'équipe de Quartier

3.1. « Du policier de quartier d'hier à l'équipe de quartier de demain »

Description

A la rédaction de ce plan de sécurité de quartier, les membres de l'équipe ont été désignés. L'équipe de quartier a pris le pas sur le seul et unique « policier de quartier », une nouvelle approche qui n'en est qu'à ses balbutiements. Les objectifs sont multiples, il s'agit notamment d'améliorer l'implication de tous les membres d'une équipe dans les problèmes de sécurité d'un quartier, faciliter la proximité et la disponibilité des policiers avec les citoyens.

Bien que l'organisation de l'équipe de quartier a été présentée à toute l'équipe, le travail en équipe doit encore davantage se concrétiser sur le terrain. Le changement dans les habitudes de travail et la conception du travail ne sont pas toujours aisés. Bien que motivés par le projet, certains éprouvent certaines craintes vis-à-vis du changement.

Mode de fonctionnement de l'équipe « Victoire »

Trois policiers de proximité reçoivent les dossiers « personnalisables » (domiciles, enquêtes étrangers, proposition de radiation de la commune, arrêtés d'inhabitabilité,...) pour les rues dont ils sont référents. La fonction de référent de rue est limitée aux aspects précités et à la récolte d'informations qu'il peut obtenir par son contact privilégié avec les habitants.

Il s'agit de :

- INP MIOT (référent rues);
- INP POLIS (référent rues) ;
- INP PONENTE (référent rues).

Les dossiers « personnalisables » sont enregistrés au nom du référent par l'Equipe Appui. Ceux-ci sont archivés par les référents de rues dans leurs documents accessibles à tous les membres de l'équipe. En cas d'absence prolongée d'un membre référent rue, la suppléance est assurée par un membre de l'équipe de quartier désigné sous la supervision du chef d'équipe ou de son suppléant.

Les apostilles (pièces non personnalisables) sont distribuées par le chef d'équipe ou son adjoint auprès des autres membres de l'équipe en tenant compte d'un tableau de répartition qui est visible de tous pour garantir une transparence au niveau de la répartition du travail.

Un système de répartition des dossiers a été mis en place afin de répartir au mieux la charge de travail au sein des membres de l'équipe de quartier.

Chaque membre de l'équipe est impliqué dans la gestion de ses pièces de quartier, d'intervention et d'accueil. Il doit être capable de les réaliser dans le respect des délais.

Contribution aux actions/plan d'actions :

- D'un point de vue gestion des ressources humaines :

- Répartir les tâches et le travail équitablement au sein de l'équipe de quartier ;
- Développer un esprit d'équipe. S'entraider pour faire face aux problèmes et réagir rapidement pour les résoudre. Mettre en place une vraie dynamique de groupe et faire en sorte que tous les membres se sentent impliqués par les problèmes et la vie du quartier (devenir des spécialistes du territoire);
- Evaluer le mode de fonctionnement de l'équipe et si nécessaire l'adapter ;
- Harmoniser les procédures de travail au sein de l'équipe de quartier afin de faciliter l'entraide et la collaboration des membres de l'équipe ;
- Impliquer les membres de l'équipe dans la prise de décisions relatives à l'organisation de l'équipe ;
- Mettre en place des outils de communication pour faciliter l'échange d'informations au sein de l'équipe de quartier ;
- Concrétiser la fonction de chef d'équipe suppléant pour assurer la continuité dans le temps de la gestion de l'équipe de quartier ;
- Accroître la notion de polyvalence en tenant compte des spécificités et profils individuels des membres de l'équipe ;
- Veiller à assurer une présence minimum au sein de l'équipe de quartier pour assurer les demandes des citoyens et le suivi du travail administratif;
- Respecter les délais de transmission des pièces de quartier ainsi que des pièces judiciaires;

- Utiliser le présent PSQ et l'actualiser pour que cet outil soit bénéfique au fonctionnement de l'équipe et à la résolution des problèmes du quartier.

- D'un point de vue gestion des ressources matérielles :

- Aménager l'espace afin d'améliorer le bien-être au travail des membres de l'équipe ;

- Installer un tableau blanc dans le bureau et créer un groupe mail pour faciliter l'échange d'informations au sein de l'équipe;

- Réfléchir à la mise en place de postes de travail en vue d'harmoniser les procédures de travail au sein de tous les membres de l'équipe de quartier ;

- D'un point de vue orientation vers une police de proximité :

- Garder le niveau d'empathie des policiers vis-à-vis de la population ;

- Améliorer l'implication et l'initiative de tous les membres de l'équipe de quartier dans la recherche des solutions aux problèmes posés ;

- Accroître la participation des policiers aux événements liés à la vie du quartier ;

- Inciter les policiers à améliorer leurs contacts avec la population et les partenaires ;

- Encourager les patrouilles pédestres et cyclistes.

3.2 L'implication capable

Description

Au sein de l'équipe Victoire, au-delà des grades et de l'ancienneté qu'il ne faut pas négliger, la valorisation du potentiel de chaque membre est une priorité qui permet au groupe de progresser et d'avancer dans la même direction.

Chaque membre de l'équipe a sa propre personnalité, son vécu, ses défauts et ses qualités. Le rôle du chef d'équipe est d'utiliser les qualités de chacun au mieux pour qu'elles rejaillissent sur la collectivité. Etre responsabilisé dans un domaine de prédilection est une forme de reconnaissance qui permet à la personne concernée de s'épanouir et de se sentir considérée.

C'est cette philosophie qui est appliquée en terme d'implication capable dans l'équipe « Victoire ».

Contribution aux actions/plan d'actions

Le chef d'équipe veillera à:

- Montrer l'exemple;
- Rendre compte à son chef de service;
- Travailler en partenariat avec les autres chefs d'équipe du secteur et son chef de service;
- Se positionner comme coach au sein de l'équipe et comme référent tant en interne que vers l'externe;
- Encadrer et coordonner son équipe pour la rendre la plus efficace et la plus efficiente possible;
- Connaître les membres de son équipe pour pouvoir utiliser au mieux les qualités de chacun d'entre-eux, responsabiliser ces derniers et les encourager à prendre des initiatives selon leur niveau compétence;
- Tenter de faire évoluer les membres de l'équipe qui présentent des faiblesses en profitant des talents des autres par le système de parrainage;
- Tenir compte des avis des membres de l'équipe afin d'améliorer le fonctionnement de l'équipe et en faire bénéficier la population;
- Favoriser la participation des membres de l'équipe:
 - à la résolution des problèmes du quartier,
 - aux évènements du quartier,
 - à la reprise de contact avec les plaignants,
- Impliquer les membres plus anciens de l'équipe à parrainer les nouveaux arrivants afin d'améliorer leur intégration et leur apprentissage.

Le chef d'équipe suppléant veillera à :

- Remplacer le chef d'équipe en cas d'absence de ce dernier et lui rendre compte à son retour;
- Collaborer avec son chef d'équipe;
- Montrer l'exemple et assumer sa charge de travail au même titre que les autres membres de l'équipe.

Les membres de l'équipe veilleront à :

- Rendre compte de leurs activités à leur chef d'équipe ou à l'adjoint;
- Faire preuve d'autonomie, d'initiative et apporter une critique positive pour améliorer le fonctionnement;
- Apporter son expertise à son collègue en difficulté dans un domaine qu'il maîtrise;
- S'impliquer dans la vie et dans les problèmes du quartier;
- Faciliter la communication entre tous.

4. ANNEXES.

4.1 Données socio-économiques et démographiques du quartier.

4.2 Evolution de la criminalité enregistrée au sein du quartier/secteur pour les principaux phénomènes.

4.3 Relevé des accidents de roulage avec lésions corporelles pour le quartier Victoire.

4.4 Relevé des personnes clefs du quartier (personnes ressources, partenaires, victimes, auteurs, targets Terro...).

4.5 Personnes de contact (gérants – propriétaires) des commerces du quartier « Victoire ».

Données socio-économiques - Quartier VICTOIRE

Caractéristiques	% ZP	
Nombre d'habitants	2.639	0,8%
Superficie (km ²)	0,610	2,4%
Longueur voirie (kms)	9,746	
Densité de population (hab./km ²)	4.326	
Revenu total net imposable (€)	25.932.668	3,3%
Revenu moyen par déclaration (€)	17.808	
Nombre d'hommes	1.311	3,4%
Proportion d'hommes	49,7%	
Nombre de femmes	1.328	3,3%
Proportion de femmes	50,3%	
Nombre de mineurs (0-17 ans)	620	3,3%
Proportion de mineurs (0-17 ans)	23,5%	
Nombre d'adultes (18-24 ans)	294	3,9%
Proportion d'adultes (18-24 ans)	11,1%	
Nombre d'adultes (25-54 ans)	1.114	3,6%
Proportion d'adultes (25-54 ans)	42,2%	
Nombre d'adultes (55-64 ans)	252	2,9%
Proportion d'adultes (55-64 ans)	9,6%	
Nombre de pers. âgées (65 ans et plus)	359	2,8%
Proportion de pers. âgées (65 ans et plus)	13,6%	
Nombre de belges	2.241	3,1%
Proportion de belges	84,9%	
Nombre d'étrangers	398	5,4%
Proportion d'étrangers	15,1%	
Provenance		
Union européenne	91,9%	
Europe (hors U.E.)	1,9%	
Afrique	5,1%	
Amériques	0,2%	
Asie	0,9%	
Océanie	0,0%	

Caractéristiques	% ZP	
Nombre de logements occupés	1.231	3,8%
Proportion d'appartements	60,4%	
Proportion de maisons séparées	2,5%	
Proportion de maisons jumelées	3,9%	
Proportion de maisons mitoyennes	32,4%	
Année de construction des logements		
Avant 1946	76,6%	
Entre 1946 et 1970	16,0%	
Entre 1971 et 1995	6,5%	
Etat des logements		
En bon état	68,9%	
En mauvais état	7,9%	
Qualité de l'environnement		
Qualité globale très agréable	16,1%	
Qualité globale peu agréable	25,3%	
Propreté très agréable	19,9%	
Propreté peu agréable	21,8%	
Tranquillité très agréable	13,9%	
Tranquillité peu agréable	35,5%	

Nombre de travailleurs	740	3,0%
Proportion de travailleurs	33,1%	
Nombre de demandeurs d'emploi	245	4,2%
Proportion de demandeurs d'emploi	10,9%	
Nombre d'étudiants	71	2,9%
Proportion d'étudiants	3,20%	
Nombre de (pré-)pensionnés	436	3,0%
Proportion de pensionnés	19,5%	
Statut professionnel		
Secteur public	27,3%	
Secteur privé - Chef d'entreprise	2,4%	

Nationalités étrangères - Top 3		
<i>Maroc</i>	3,1%	
<i>Espagne</i>	1,6%	
<i>France</i>	1,3%	

Nombre de ménages	1.347	3,9%
<i>Proportion d'hommes seuls</i>	30,0%	
<i>Proportion de femmes seules</i>	23,5%	
<i>Proportion de pères avec enfant</i>	3,9%	
<i>Proportion de mères avec enfant</i>	13,6%	
<i>Proportion de couples</i>	23,5%	
Taille moyenne du ménage	1,9	

<i>Secteur privé - Employés</i>	27,0%	
<i>Secteur privé - Ouvriers</i>	26,4%	
<i>Indépendants</i>	10,6%	
Domaine d'activité professionnelle - Top 5		
<i>Industrie</i>	13,5%	
<i>Médico-social</i>	12,3%	
<i>Commerce</i>	10,8%	
<i>Administration</i>	9,9%	
<i>Enseignement</i>	9,5%	

Criminalité enregistrée au sein du secteur "ENSIVAL" (ZP Vesdre) *

(Source : BNG / DCA Verviers AnStrat - 16-03-2010)

Phénomènes \ Années	2005	2006	2007	2008	2009	Moy.	% ZP	Evol. 08-09	Evol. 05-09
Vols dans habitations	188	196	153	176	176	177,8	22,0%	+0,0%	-6,4%
Vols dans commerces	161	124	142	137	150	142,8	18,4%	+9,5%	-6,8%
Vols dans véhicules	125	182	161	118	115	140,2	27,1%	-2,5%	-8,0%
Vols de véhicules	88	56	45	52	48	57,8	26,6%	-7,7%	-45,5%
Vols avec violence/menace	74	53	62	59	56	60,8	22,8%	-5,1%	-24,3%
Vols à la tire	24	14	13	17	17	17,0	11,5%	+0,0%	-29,2%
Atteintes à l'intégrité morale	340	241	213	219	199	242,4	17,8%	-9,1%	-41,5%
Menaces	137	79	50	50	63	75,8	16,7%	+26,0%	-54,0%
Harcèlement moral	93	67	67	76	62	73,0	19,3%	-18,4%	-33,3%
Atteintes à l'intégrité physique	168	176	178	167	176	173,0	17,7%	+5,4%	+4,8%
Coups et blessures volontaires (total)	136	138	135	140	149	139,6	17,7%	+6,4%	+9,6%
Coups et bl. volont. (sur voie publique)	54	52	45	53	54	51,6	15,1%	+1,9%	+0,0%
Coups et bl. volont. (en sphère familiale)	42	54	55	54	47	50,4	19,1%	-13,0%	+11,9%
Dégradations volontaires (total)	208	235	232	205	233	222,6	20,0%	+13,7%	+12,0%
Dégradations de véhicules	90	138	137	117	117	119,8	23,1%	+0,0%	+30,0%
Infractions en matière de stupéfiants	47	96	64	78	64	69,8	22,7%	-17,9%	+36,2%
Infractions contre l'environnement	29	25	18	14	56	28,4	8,9%	+300,0%	+93,1%

* Notons qu'un même fait peut se retrouver dans plusieurs (sous-)phénomènes, si bien qu'il serait erroné d'additionner ceux-ci entre eux.

** Les vols dans commerces (ou entreprises) englobent notamment les vols à l'étalage.

*** Les sanctions administratives strictes ne sont pas comptabilisées parmi les infractions contre l'environnement.

Criminalité enregistrée au sein du quartier "ENSIVAL - Victoire" (ZP Vesdre) *

(Source : BNG / DCA Verviers AnStrat - 16-03-2010)

Phénomènes \ Années	2005	2006	2007	2008	2009	Moy.	% ZP	Evol. 08-09	Evol. 05-09
Vols dans habitations	44	40	35	53	36	41,6	5,2%	-32,1%	-18,2%
Vols dans commerces	96	67	91	87	95	87,2	11,2%	+9,2%	-1,0%
Vols dans véhicules	34	69	68	29	31	46,2	8,9%	+6,9%	-8,8%
Vols de véhicules	15	14	16	19	14	15,6	7,2%	-26,3%	-6,7%
Vols avec violence/menace	40	29	34	35	28	33,2	12,5%	-20,0%	-30,0%
Vols à la tire	10	9	10	13	9	10,2	6,9%	-30,8%	-10,0%
Atteintes à l'intégrité morale	90	67	61	69	66	70,6	5,2%	-4,3%	-26,7%
Menaces	41	19	15	21	22	23,6	5,2%	+4,8%	-46,3%
Harcèlement moral	17	16	17	21	14	17,0	4,5%	-33,3%	-17,6%
Atteintes à l'intégrité physique	67	64	65	56	60	62,4	6,4%	+7,1%	-10,4%
Coups et blessures volontaires (total)	59	51	47	49	55	52,2	6,6%	+12,2%	-6,8%
Coups et bl. volont. (sur voie publique)	26	23	15	22	22	21,6	6,3%	+0,0%	-15,4%
Coups et bl. volont. (en sphère familiale)	12	12	17	16	9	13,2	5,0%	-43,8%	-25,0%
Dégradations volontaires (total)	69	72	76	66	63	69,2	6,2%	-4,5%	-8,7%
Dégradations de véhicules	26	40	45	38	26	35,0	6,8%	-31,6%	+0,0%
Infractions en matière de stupéfiants	19	53	44	46	23	37,0	12,0%	-50,0%	+21,1%
Infractions contre l'environnement	16	16	5	6	10	10,6	3,3%	+66,7%	-37,5%

* Notons qu'un même fait peut se retrouver dans plusieurs (sous-)phénomènes, si bien qu'il serait erroné d'additionner ceux-ci entre eux.

** Les vols dans commerces (ou entreprises) englobent notamment les vols à l'étalage.

*** Les sanctions administratives strictes ne sont pas comptabilisées parmi les infractions contre l'environnement.

2005																			
Date	Mois	Heure	Thor	Jours	CP	Rues	Alc	N° Info	N°M	N	BK	BL	BG	T	Act	Causes	DF	IV	MP
19/03/2005	03	17:00	17	Sam	Ver	Boulevard des Gérardchar	1	4131/2005	999	61	999	1	0	0	V/P	Manoeuvre	0	0	Ens
28/03/2005	03	06:20	6	Jeud	Ver	Boulevard des Gérardchar	1	4410/2005	999	61	999	1	0	0	V/L	Manoeuvre	0	0	Ens
04/07/2005	07	17:35	17	Lund	Ver	Boulevards Gérar	1	10487/2005	999	R61	999	0	1	0	C	Contrôle	0	1	Ens
22/12/2005	12	08:10	8	Jeud	Ver	de Bruxelles	1	20223/2005	999	C	999	1	0	0	V/C	Vitesse	0	0	Ens
22/12/2005	12	15:15	15	Jeud	Pep	de la Régence	1	20253/2005	999	690	0,1	1	0	0	V/C	Manoeuvre	0	0	Ens
29/04/2005	04	10:15	10	Vend	Ver	d'Ensival	1	6518/2005	999	61	24,3	1	0	0	V/P	Priorité	0	0	Ens
28/05/2005	05	12:40	12	Sam	Ver	d'Ensival	1	8074/2005	240	61	24,2	1	0	0	V/C	Contrôle	0	0	Ens
03/06/2005	06	05:20	5	Vend	Ver	d'Ensival	1	8401/2005	999	61	999	1	0	0	V/C	Manoeuvre	0	0	Ens
04/10/2005	10	07:00	7	Mar	Ver	d'Ensival	1	15620/2005	999	61	24,1	1	0	0	V/C	Manoeuvre	0	0	Ens
13/09/2005	09	17:35	17	Mar	Ver	des Minières	1	14502/2005	77	C	999	1	0	0	V/V	Contôle	0	0	Ens
24/06/2005	06	19:25	19	Vend	Ver	Grandjean	1	9820/2005	46	C	999	1	0	0	C	Contrôle	0	0	Ens
10/06/2005	06	09:50	9	Vend	Ver	Kermadec	1	8827/2005	999	61	999	1	0	0	V/C	Vitesse	0	0	Ens
2006																			
Dates	Mois	Heures	Thor	Jours	CP	Rues	Alc	N° Info	N°M	N	BK	BL	BG	0	Act	Causes	DF	IV	MP
09/01/2006	01	22:50	22	Lun	Ver	Boulevard des Gérardchar	1	499/2006	999	R61	999	1	0	0	V	Contrôle	0	0	Ens
12/02/2006	02	21:45	21	Dim	Ver	Boulevard des Gérardchar	1	Pv300278	999	R61	999	1	0	0	V/V	Manoeuvre	0	0	Ens
15/05/2006	05	08:20	8	Lund	Ver	Boulevard des Gérardchar	1	8037/2006	999	R61	999	0	1	0	V/C	Contrôle	0	0	Ens
16/05/2006	05	16:45	16	Mar	Ver	Boulevard des Gérardchar	1	8151/2006	158	R61	999	1	0	0	V/V	Manoeuvre	0	0	Ens
11/08/2006	08	16:20	16	Vend	Ver	Boulevard des Gérardchar	1	14100/2006	130	R61	999	1	0	0	V/C	Manoeuvre	0	0	Ens
09/11/2006	11	20:30	20	Jeud	Ver	Boulevard des Gérardchar	1	20121/2006	298	R61	999	1	0	0	V	Contrôle	0	0	Ens
16/12/2006	12	20:35	20	Sam	Ver	Boulevard des Gérardchar	1	22679/2006	1	R61	999	1	0	0	V/P	Priorité	1	1	Ens
16/12/2006	12	16:30	16	Sam	Ver	Boulevard des Gérardchar	1	22667/2006	999	R61	999	1	0	0	V/P	Priorité	1	0	Ens
06/02/2006	02	17:45	17	Lun	Ver	Bruxelles	1	2147/2006	41	C	999	1	0	0	V/P	Priorité	0	0	Ens
12/01/2006	01	15:30	15	Jeud	Ver	d'Ensival	1	653/2006	999	61	24,2	1	0	0	V/V	Contrôle	0	0	Ens
26/08/2006	08	17:45	17	Sam	Ver	d'Ensival	1	15014/2006	999	C	999	2	0	0	V/V	Contrôle	0	0	Ens
04/04/2006	04	15:00	15	Mar	Ver	des Carrières	1	5508/2006	999	C	999	1	0	0	V/P	Contrôle	1	0	Ens
21/06/2006	06	15:34	15	Mer	Ver	des Déportés	1	10544/2006	76	C	999	1	0	0	V	Vitesse	0	0	Ens
30/01/2006	01	18:40	18	Lun	Ver	Place de l'Yser	1	1718/2005	999	C	999	1	0	0	V/V	Contrôle	0	0	Ens
10/12/2006	12	20:40	20	Dim	Ver	Place Général Jacqu	1	22277/2006	999	C	999	1	0	0	V/P	Manoeuvre	0	0	Ens
05/04/2006	04	17:08	17	Mer	Ver	Quai de la vesdre	1	5546/2006	999	C	999	1	0	0	V/P	Priorité	0	0	Ens
18/11/2006	11	14:30	14	Sam	Ver	rond point Kermadec	1	20638/2006	999	C	999	1	0	0	V/V	Priorité	0	0	Ens
2007																			

Dates	Mois	Heures	Thor	Jours	CP	Rues	Alc	N° Info	N°M	N	BK	BL	BG	T	Act	Causes	DF	IV	MP
17/11/07	11	22:37	22	Sam	Ver	Boulevard des Gérardchar	1	22628/2007	999	R61	999	2	0	0	V/V	Priorité	0	0	Ens
3/03/07	03	14:40	14	Sam	Ver	Boulevard des Gérardchar	1	4065/2007	999	R61	999	2	0	0	V/P	Priorité	0	0	Ens
11/05/07	05	12:07	12	Vend	Ver	Boulevard des Gérardchar	1	8735/2007	999	R61	999	1	0	0	V/V	Contrôle	0	0	Ens
9/07/07	07	11:30	11	Lund	Ver	Boulevard des Gérardchar	1	13213/2007	999	R61	999	1	0	0	V/V	Manoeuvre	0	0	Ens
19/07/07	07	4:15	4	Jeud	Ver	Boulevard des Gérardchar	1	13955/2007	64	R61	999	2	0	0	V	Contrôle	0	1	Ens
4/03/07	03	3:00	3	Dim	Ver	Boulevard des Gérardchar	1	4101/2007	190	R61	999	1	0	0	V	Contrôle	0	0	Ens
20/09/07	09	8:45	8	Jeud	Ver	de Bruxelles/Dinant	1	18407/2007	999	C	999	1	0	0	V/C	Manoeuvre	0	0	Ens
23/03/07	03	13:13	13	Vend	Ver	d'Ensival	1	5356/2007	128	61	999	1	0	0	V/V	Contrôle	0	0	Ens
23/03/07	03	13:30	13	Vend	Ver	d'Ensival	1	5351/2007	999	61	999	1	0	0	V/V	Contrôle	0	0	Ens
4/09/07	09	19:03	19	Mar	Ver	d'Ensival	1	17289/2007	2	61	999	1	0	0	V/P	Manoeuvre	0	0	Ens
28/09/07	09	20:50	20	Vend	Ver	d'Ensival	1	19080/2007	999	61	999	0	0	0		Contrôle	0	0	Ens
30/10/07	10	10:30	10	Mar	Ver	d'Ensival	1	21331/2007	82	61	999	1	0	0	V/V	Manoeuvre	1	0	Ens
11/11/07	11	22:50	22	Dim	Ver	d'Ensival	1	22205/2007	4	61	999	1	0	0	V/P	Priorité	0	0	Ens
24/12/07	12	5:00	5	Lund	Ver	d'Ensival	1	24980/2007	999	61	999	1	0	0	V/P	Priorité	0	0	Ens
15/05/07	05	3:00	3	Mar	Ver	des Carrières	1	Pv300857	13	C	999	1	0	0	V	Vitesse	0	0	Ens
15/06/07	06	0:25	0	Vend	Ver	des Carrières	1	11342/2007	93	C	999	2	0	0	V/V	Manoeuvre	0	1	Ens
24/09/07	09	18:47	18	Lund	Ver	des Carrières	1	18783/2007	59	C	999	1	0	0	V/C	Manoeuvre	0	0	Ens
5/10/07	10	12:45	12	Vend	Ver	Fernand Houget	1	19541/2007	1	C	999	1	0	0	V/P	Priorité	0	0	Ens
01/01/2007	01	16:08	16	Lund	Ver	Grandjean	1	00056/2007	10	C	999	2	0	0	V/V	Manoeuvre	0	0	Ens
22/11/07	11	19:50	19	Jeud	Ver	Place de la Victoire	1	22959/2007	20/22	61	999	1	0	0	V/P	Priorité	0	0	Ens
29/07/07	07	18:00	18	Dim	Ver	Rond point Kermade	1	14734/2007	999	61	999	1	0	0	V/C	Priorité	0	0	Ens
16/08/07	08	8:05	8	Jeud	Ver	Rond Point Kermade	1	15913/2007	999	C	999	1	0	0	C	Contrôle	0	0	Ens
2008																			
Dates	Mois	Heures	Thor	Jours	CP	Rues	Alc	N° Info	N°M	N	BK	BL	BG	T	Act	Causes	DF	IV	MP
4/02/08	02	16:30	16	Lund	Ver	Boulevard des Gérardchar	1	2374/2008	999	R61	999	1	0	0	V/V	Manoeuvre	0	0	Ens
25/02/08	02	9:00	9	Lund	Ver	Boulevard des Gérardchar	1	3756/2008	999	R61	999	1	0	0	V	Manoeuvre	0	0	Ens
11/04/08	04	16:30	16	Vend	Ver	Boulevard des Gérardchar	1	6947/2008	130	R61	999	3	0	0	V/V	Manoeuvre	0	0	Ens
12/09/08	09	13:00	13	Vend	Ver	Boulevard des Gérardchar	1	18627/2008	999	R61	999	1	0	0	V/V	Priorité	0	0	Ens
20/12/08	12	17:33	17	Sam	Ver	Courtois	1	26302/2008	41	C	999	1	0	0	V/P	Priorité	0	0	Ens
12/01/08	01	13:15	13	Sam	Ver	d'Ensival	1	Pv300065	4	61	999	1	0	0	V/P	Manoeuvre	0	0	Ens
16/03/08	03	14:15	14	Dim	Ver	d'Ensival	1	5155/2008	21	61	999	1	0	0	V/C	Manoeuvre	0	0	Ens
12/07/08	07	3:20	3	Sam	Ver	d'Ensival	1	13935/2008	18	61	999	1	0	0	L	Contrôle	0	0	Ens
24/07/08	07	19:30	19	Jeud	Ver	d'Ensival	1	14801/2008	24	61	999	1	0	0	V/L	Manoeuvre	0	0	Ens
9/05/08	05	17:00	17	Vend	Ver	du Peignage	1	9082/2008	60	C	999	1	0	0	C	Contrôle	0	0	Ens
10/04/08	04	19:00	19	Jeud	Ver	Place de la Victoire	1	6874/2008	999	61	999	1	0	0	V/P	Contrôle	0	0	Ens

23/06/08	06	17:30	17	Lund	Ver	Place de la Victoire	1	12504/2008	999	61	999	1	0	0	V/P	Manoeuvre	0	0	Ens
14/07/08	07	8:00	8	Lund	Ver	Place de la Victoire	1	15053/2008	999	61	999	1	0	0	V/P	Priorité	0	0	Ens
4/09/08	09	17:00	17	Jeud	Ver	Place de la Victoire	1	18039/2008	1	61	999	1	0	0	P/L	Inconnu	0	1	Ens
6/12/08	12	0:00	0	Sam	Ver	Quai de la Vesdre	1	25241/2008	53	C	999	1	0	0	V	Contrôle	0	1	Ens
7/04/08	04	7:30	7	Lund	Ver	Rond Point Kermade	1	6626/2008	999	61	999	1	0	0	V/C	Priorité	0	0	Ens
2009																			
Dates	Mois	Heures	Thor	Jours	CP	Rues	Alc	N° Info	N°M	N	BK	BL	BG	T	Act	Causes	DF	IV	MP
15/01/09	1	12:45	12	Jeud	Ver	Boulevard des Gérardchar	1	977/2009	999	R61	999	1	0	0	V/V	Priorité	0	0	Ens
1/02/09	2	0:30	0	Dim	Ver	Boulevard des Gérardchar	1	2255/2009	999	R61	999	1	0	0	V	Contrôle	0	1	Ens
7/06/09	6	2:15	2	Dim	Ver	Boulevard des Gérardchar	1	11858/2009	120	R61	999	1	0	0	V	Contrôle	0	0	Ens
10/10/09	10	23:21	23	Sam	Ver	Boulevard des Gérardchar	1	22082/2009	999	Ring	999	2	0	0	V/C	Priorité	0	0	Ens
26/12/09	12	12:00	12	Vend	Ver	Boulevard des Gérardchar	1	27739/2009	7	Ring	999	1	0	0	V/P	Priorité	0	0	Ens
17/04/09	4	11:45	11	Vend	Ver	du Peignage	1	7929/2009	52	C	999	1	0	0	V/P	Priorité	0	0	Ens
7/07/09	7	11:51	11	Mar	Ver	du Peignage	1	14497/2009	44	C	999	1	0	0	C	Contrôle	0	0	Ens
11/02/09	2	8:05	8	Mer	Ver	Place de la Victoire	1	3011/2009	999	61	999	1	0	0	V/P	Priorité	1	0	Ens
12/12/09	12	19:00	19	Sam	Ver	Place de la Victoire	1	26847/2009	999	61	999	1	0	0	V/P	Priorité	1	0	Ens
18/08/09	8	20:55	20	Mar	Ver	Quai de la Vesdre	1	17748/2009	999	C	999	2	0	0	C/P	Priorité	0	0	Ens
27/09/09	9	12:15	12	Dim	Ver	Quai de la Vesdre	1	20977/2009	49	C	999	1	0	0	V/L	Priorité	1	0	Ens
4/09/09	9	17:45	17	Vend	Ver	Victor Besme	1	19139/2009	999	C	999	1	0	0	C	Contrôle	0	0	Ens
2010																			
Dates	Mois	Heures	Thor	Jours	CP	Rues	Alc	N° Info	N°M	N	BK	BL	BG	T	Act	Causes	DF	IV	MP
4/03/10	3	19:20	19	Jeud	Ver	Boulevard des Gérardchar	1	Pv300470/10	134	R61	999	0	1	0	V/C	Priorité	0	0	Ens
31/08/10	8	17:10	17	Mar	Ver	de la Vesdre	1	17855/2010	35	C	999	1	0	0	V/P	Priorité	0	0	Ens
18/03/10	3	18:15	18	Jeud	Ver	d'Ensival	1	5374/2010	999	61	999	1	0	0	V/C	Priorité	1	0	Ens
24/04/10	4	16:00	16	Sam	Ver	rond point Kermadec	1	8228/2010	999	Ring	999	1	0	0	V/C	Priorité	0	0	Ens